



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 25 mars 2013

LETTRÉ OUVERTE

A MADAME DELPHINE BATHO, MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, POUR L'INTERDICTION DES NEONICOTINOÏDES

Madame la Ministre,

Lors de votre intervention dans l'émission "Envoyé Spécial, la suite", sur France 2, le 23 mars, vous avez déclaré qu'il fallait diminuer l'utilisation des pesticides, défendre les abeilles et pollinisateurs, et que la Commission européenne devait poursuivre son projet de suspension des néonicotinoïdes pour certains usages. La Confédération paysanne prend acte de ce volontarisme et vous demande donc d'agir en faveur d'une interdiction totale des insecticides néonicotinoïdes.

Comme vous l'avez souligné, les pollinisateurs sont indispensables pour la production d'alimentation, mais c'est aussi la biodiversité qui est en jeu et, à travers elle, l'avenir de l'humanité et de son environnement. A cela s'ajoute une question de santé publique car l'usage des pesticides a, on le sait, des effets particulièrement nocifs pour la santé des paysans et de leurs proches. Votre collègue, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture prétend lui aussi vouloir diminuer les pesticides, protéger les abeilles et développer l'agroécologie.

Depuis des années, ses prédécesseurs ont commandé des études qui ont démontré les effets négatifs des néonicotinoïdes. Des mesures d'interdiction ont donc été prises mais elles restent tout à fait ponctuelles, et insuffisantes (Gaucho sur maïs et tournesol, Cruiser sur colza), pour stopper les mortalités d'abeilles. En particulier du fait de l'omniprésence de Gaucho sur céréales, de sa persistance dans les sols et de ses effets dans les rotations.

La France, premier producteur agricole européen devrait être exemplaire dans cette volonté d'évolution, c'est pourquoi elle doit prendre la décision sur son territoire d'interdire tous les néonicotinoïdes sur toutes cultures, céréales incluses, et ne pas se contenter d'une position européenne trop laxiste.

L'inertie des services du ministère de l'Agriculture peut-elle s'expliquer par le poids de l'industrie et des tenants d'une agriculture hautement consommatrice d'intrants, ainsi que par des conflits d'intérêts ?

Madame la ministre, la Confédération paysanne sollicite votre intervention pour convaincre votre collègue Stéphane Le Foll de ne pas se limiter à soutenir la proposition de la Commission, mais d'agir pour une interdiction totale des insecticides néonicotinoïdes, en particulier pour toutes les céréales.

L'évolution de l'agriculture que vous dites souhaiter ne se fera pas spontanément. La suppression de tous les pesticides dangereux pour la santé et l'environnement est une des voies de cette évolution, de nombreux paysans l'ont déjà réalisé, alors, pourquoi autant d'hésitations ? Il est temps de passer du discours aux actes.

Contacts :

Jean Sabench, Responsable de la commission pesticides : 06 73 91 23 78

Philippe Collin, Porte-parole : 06 76 41 07 18

Elina Bouchet, Chargée de communication : 06 95 29 80 78